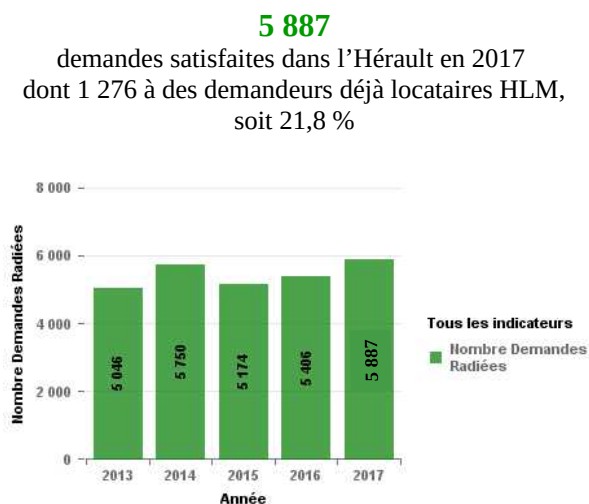
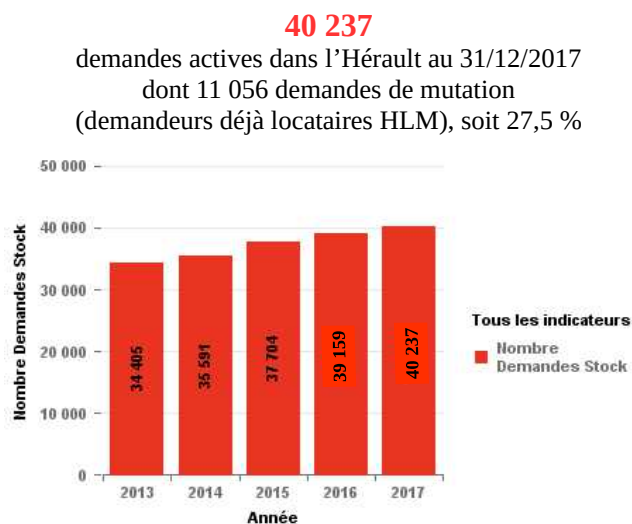


LA DEMANDE EN LOGEMENT SOCIAL

Département de l'Hérault : les chiffres de l'année 2017 – (Source infocentre NUNIQUE -données au 07/09/2018)

Les données présentées ci-dessous permettent d'apprécier l'état de la demande et des attributions à l'échelle du département de l'Hérault. Ces données sont issues du Système national d'enregistrement (SNE) qui attribue à chaque demandeur de logement social un numéro unique permettant son suivi jusqu'à l'attribution d'un logement.



En 2017, dans l'Hérault :

- 22 521 nouvelles demandes ont été déposées ;
- 5 887 demandes ont été radiées suite à l'attribution d'un logement au demandeur ;
- 15 070 demandes ont été radiées en raison du non renouvellement de la demande par le demandeur ;
- 486 demandes ont été radiées parce que le demandeur a abandonné sa demande, ou parce que la demande était irrecevable ou pour absence de réponse du demandeur.

Le bilan en fin d'année 2017 fait état de **+1 078** demandes de logements sociaux en stock par rapport au stock fin 2016.

Demandes actives au 31/12/2017

Demandes en stock fin 2017

40 237

Ancienneté moyenne : **21 mois**
Age moyen du demandeur : **44 ans**
taille moyenne du ménage : **2,3 personnes**
revenu mensuel moyen par UC(*) : **970,54 €**

Attributions de logements en 2017

Demandes radiées pour attribution 2017

5 887

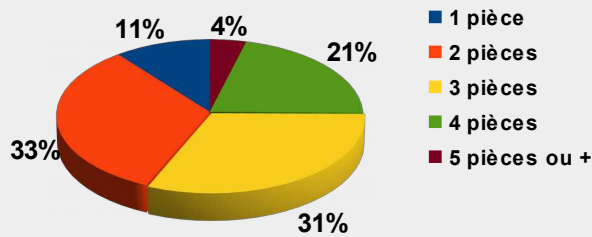
Ancienneté moyenne : **18 mois**
Age moyen du demandeur : **41 ans**
taille moyenne du ménage : **2,3 personnes**
revenu mensuel moyen par UC(*) : **890,60 €**

(*) UC= unité de consommation – Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 05 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans (source INSEE).

Répartition par typologie de logement

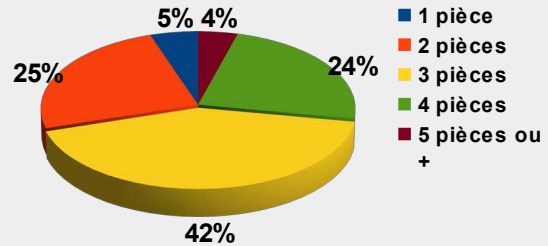
Typologie	Demandes		Attributions	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1 pièce	4319	10,7%	304	5,2%
2 pièces	13232	32,9%	1455	24,7%
3 pièces	12585	31,3%	2487	42,2%
4 pièces	8472	21,1%	1390	23,6%
5 pièces ou +	1629	4,0%	251	4,3%

Typologie des logements demandés



Les logements recherchés par les demandeurs sont majoritairement des 2 pièces et 3 pièces à proportion quasi égale (33 % - 31%)

Typologie des logements attribués

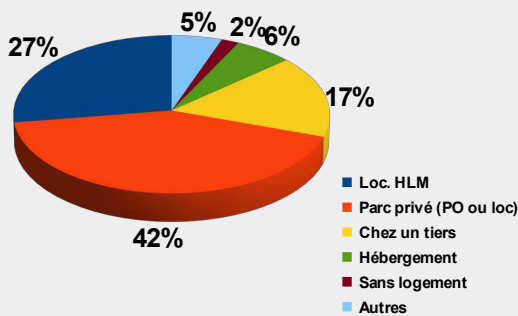


Les logements attribués en 2017 en majorité des 2 pièces et des 3 pièces, mais avec dominante de 3 pièces (42%) qui s'explique par la modularité que permet le 3 pièces dans la gestion du parc des bailleurs (permet de répondre aux besoins ponctuels d'accueil des enfants pour les couples divorcés, recomposés...)

Répartition par mode de logement actuel

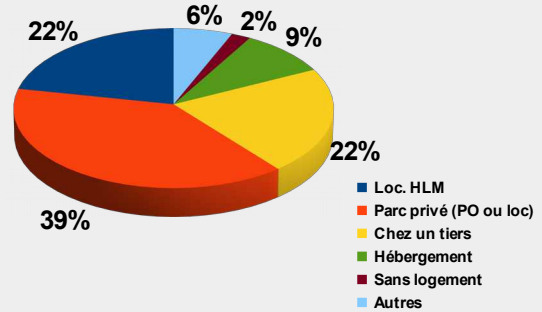
Logement actuel	Demandes		Attributions	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Loc. HLM	11056	27,5%	1276	21,8%
Parc privé (PO ou loc)	16880	42,0%	2276	39,0%
Chez un tiers	6746	16,8%	1257	21,5%
Hébergement	2508	6,2%	550	9,4%
Sans logement	770	1,9%	119	2,0%
Autres	2250	5,6%	365	6,2%

Mode de logement actuel des demandeurs



La majorité des demandeurs fin 2017 étaient logés dans le parc privé (42%) ou étaient déjà locataires HLM (27%).

Mode de logement des attributaires

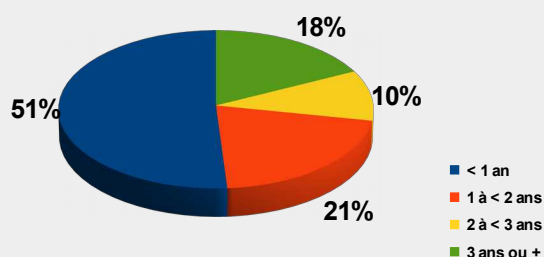


Les logements attribués en parc HLM en 2017 l'ont été principalement à des ménages logés dans le parc privé (39%)

Répartition par ancienneté

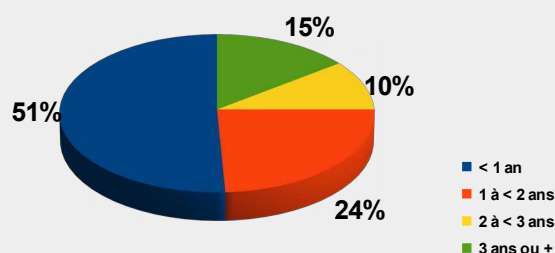
Ancienneté	Demandes		Attributions	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
< 1 an	20561	51,1%	2991	50,8%
1 à < 2 ans	8385	20,8%	1425	24,2%
2 à < 3 ans	4160	10,3%	604	10,3%
3 ans ou +	7131	17,7%	867	14,7%

Ancienneté de la demande



51,1 % des demandes ont été déposées il y a moins d'un an.

Délai d'attribution des demandes satisfaites

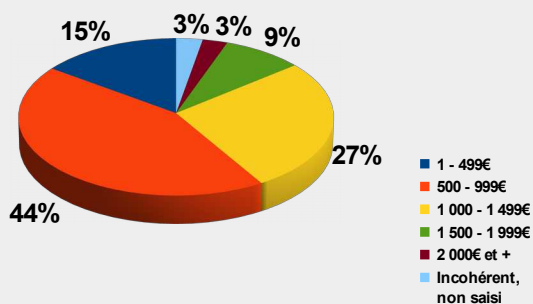


50,8 % des demandes satisfaites avaient moins d'un an d'ancienneté.

Répartition par revenus par UC

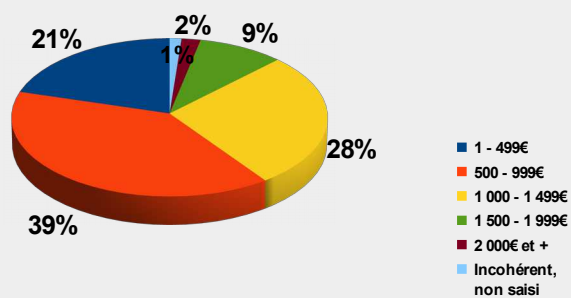
Revenus par UC	Demandes		Attributions	
Revenus	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0€	104	0,3%	15	0,3%
1 - 499€	6136	15,3%	1195	20,5%
500 - 999€	17507	43,5%	2294	39,3%
1 000 - 1 499€	10797	26,9%	1608	27,5%
1 500 - 1 999€	3416	8,5%	538	9,2%
2 000€ et +	1081	2,7%	119	2,0%
Incohérent, non saisi	1169	2,9%	74	1,3%

Revenus mensuels des demandeurs



Pour 43,5 % des demandes, ce revenu est compris entre 500 et 999 €. Globalement 60 % des demandes émanent de foyers dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté.

Revenus mensuels des demandes satisfaites



Pour 39,3 % des attributions, ce revenu est compris entre 500 et 999 €. Globalement 60 % des attributions sont consenties à des foyers dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté.

Détail par EPCI pour le département de l'Hérault

(Source infocentre NUNIQUE – données au 07/09/2018)

